

## Paramètre du sujet nul et inversion du sujet dans les dialectes italiens et occitans

Michèle Oliviéri\*

*Cet article discute de la corrélation établie par Rizzi (1982) entre le paramètre du sujet nul et l'inversion libre du sujet et du verbe à la lumière des faits dialectaux, les dialectes occitans ayant un comportement différent des dialectes italiens. Dans la continuité de l'approche « micro-paramétrique » de Manzini & Savoia (2002), nous suggérons de reconsidérer le mode de paramétrage, classiquement binaire, en envisageant plutôt des paramètres graduels, susceptibles de mieux rendre compte du changement, tant géolinguistique que diachronique.*

*This paper discusses Rizzi's (1982) correlation between the Null Subject Parameter and Free Subject Inversion in the light of dialectal data, since Occitan dialects seem to behave differently from Italian dialects. Following Manzini & Savoia's (2002) microparametric view, we propose substituting the traditionally binary parametrisation by graded parameters, which are better able to account for both geolinguistic and diachronic changes.*

---

\* Université de Nice-Sophia Antipolis, UMR 6039, « Bases, corpus, langage ».

## 0. Introduction

Un des domaines encore peu explorés en matière de syntaxe comparative concerne la variation dialectale, particulièrement en France dans le domaine occitan. Or, la théorie générative, depuis *Government and Binding* jusqu'à ses développements les plus récents, offre des outils (des principes universaux assortis de paramètres responsables de la diversité linguistique) permettant la comparaison syntaxique ; ainsi, les linguistes italiens ont publié de nombreux travaux dans ce cadre théorique, non seulement sur l'italien standard mais aussi sur les dialectes de l'Italie.

Restant non seulement dans l'espace roman mais dans une aire voisine, il nous a semblé intéressant de confronter leurs hypothèses aux faits occitans. Ainsi, nous voudrions examiner, à la lumière des dialectes occitans, la corrélation établie par Rizzi (1982) entre le paramètre du sujet nul (*pro-drop parameter*) et l'inversion libre du sujet et du verbe (*free subject inversion*).

## 1. Le paramètre du sujet nul

On sait qu'un des principes universaux avancés par Chomsky (1981, 1995) est le Principe de Projection Étendu (EPP) selon lequel il doit obligatoirement y avoir un sujet dans une phrase finie. En effet, c'est l'inflexion finie qui assigne le Cas Nominatif au sujet, ce qui explique la présence en français d'un explétif (*il*) dans les phrases contenant un verbe qui ne sélectionne pas d'argument externe, ce qui est le cas avec les verbes à montée et les verbes au passif :

- (1) \*semble que la ville brûle      Il semble que la ville brûle  
\*a été tué beaucoup de civils      Il a été tué beaucoup de civils

Or, à la différence du français ou de l'anglais, en italien comme dans la plupart des langues romanes, il n'y a pas de pronom sujet, donc *a priori* pas de sujet, ce qui constituerait une violation du Principe de Projection Étendu :

- (2) *italien*                      *français*  
Parla                              Il / elle parle  
Parli                                Tu parles  
Dorme                              Il / elle dort

C'est donc pour satisfaire le Principe de Projection Étendu qu'on a alors postulé<sup>1</sup> la présence d'une catégorie vide dans cette position, un pronom sujet sans réalisation phonétique, noté *pro*. Les phrases italiennes en (2) ont alors la forme sous-jacente (3) :

---

<sup>1</sup> Cf. par exemple Chomsky (1981), Rizzi (1982), etc.

- (3) *pro* parla  
*pro* parlì  
*pro* dorme

Corrélativement, pour rendre compte du contraste observé entre les langues comme le français et les langues comme l'italien, on a proposé une variation paramétrique de ce principe, le paramètre du sujet nul (ou paramètre *pro drop*). Les langues sont donc distinguées en fonction de ce paramètre – binaire – selon que ce sont des langues à sujet nul (comme l'italien ou l'espagnol) ou des langues à sujet non nul (comme le français ou l'anglais). Intuitivement, il semble bien que ce soit la richesse de la flexion verbale qui permette l'absence d'un pronom sujet « plein » – et les générativistes se sont toujours attachés à montrer cette corrélation – bien qu'il semble cependant que ce phénomène puisse apparaître également dans des langues où la flexion verbale est pauvre, comme cela a été avancé à propos du chinois ou du japonais. D'autres arguments jouent également en faveur de cette hypothèse, qui est désormais classique et généralement admise.

Parmi les trois critères établis par Rizzi (1982) pour distinguer les langues à sujet nul des langues à sujet non nul<sup>2</sup>, ce sont les deux premiers qui nous intéressent ici, illustrés en (4) :

- (4) a. présence obligatoire ou optionnelle d'un sujet préverbal  
(i) Maria dorme *italien*  
(ii) Dorme  
(iii) Marie dort *français*  
(iv) \*Dort
- b. inversion libre du sujet possible ou non  
(i) Maria dorme *italien*  
(ii) Dorme Maria  
(iii) Marie dort *français*  
(iv) \*Dort Marie

Cette corrélation entre ces deux phénomènes rejoint d'ailleurs ce que Ronjat (1913) et (1937) relève à propos de l'occitan. En effet, parmi les particularités de l'occitan, Ronjat (1937 : 518) souligne d'une part que

*« la conservation de désinences verbales assez variées pour exprimer par elles-mêmes les rapports personnels dispense de l'emploi des pronoms sujet »*

---

<sup>2</sup> Ces critères sont : (a) la présence obligatoire ou optionnelle d'un sujet préverbal, (b) la possibilité ou non de ce qu'il est convenu d'appeler « l'inversion libre du sujet », (c) la possibilité ou non d'extraire un sujet d'une proposition en *que* (*Chi pensi che dorme ? / \*Qui penses-tu que (il) dort ?*).

et d'autre part, que

« l'ordre des mots dans la phrase garde une certaine liberté, -trait lié assez directement au précédent ».

## 2. L'inversion libre du sujet

La terminologie est ici révélatrice : si l'on utilise le terme « inversion », cela suppose qu'il existe un ordre canonique des constituants (SVO) et que si l'on observe un ordre différent, c'est qu'il y a eu une « inversion ». De manière plus neutre, il semble qu'il vaudrait mieux parler de « sujet postverbal ».

D'ailleurs, en réalité, il faut distinguer plusieurs cas de figure, selon la nature du verbe considéré. En effet, selon l'analyse désormais classique de Burzio (1986) – qui remet en question la classification traditionnelle transitifs / intransitifs – les verbes sont répartis en deux sous-classes selon qu'ils sélectionnent un argument externe ou non :

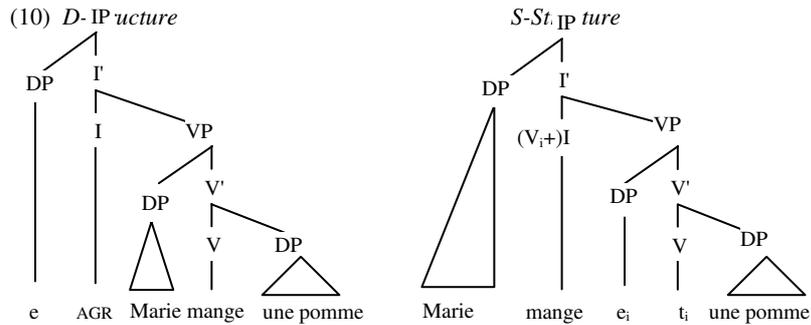
		<i>français</i>	<i>italien</i>
DP interne	V à montée (5)	La ville semble brûler Il semble que la ville brûle	La città sembra bruciare Sembra che la città bruci
	V transitifs passifs (6)	Des civils ont été tués Il a été tué des civils	Dei civili sono stati uccisi Sono stati uccisi dei civili
	V inaccusatifs (7)	Une catastrophe est arrivée Il est arrivé une catastrophe	Gli studenti sono arrivati Sono arrivati gli studenti
DP externe	V inergatifs (8)	Marie téléphone *(il) téléphone Marie Marie dort *(il) dort Marie	Maria telefona <i>pro</i> telefona Maria Maria dorme <i>pro</i> dorme Maria
	V transitifs actifs (9)	Marie mange une pomme *(il) mange une pomme Marie *(il) mange Marie une pomme	Maria mangia una mela <i>pro</i> mangia una mela Maria <i>*pro</i> mangia Maria una mela

108

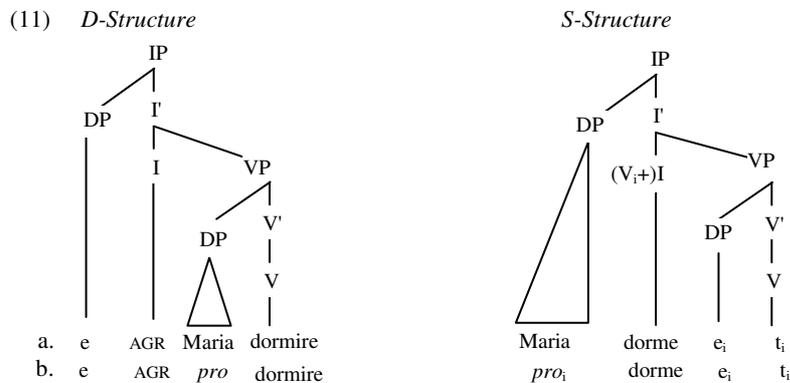
Dans le tableau ci-dessus, les exemples (5-7) illustrent le cas des verbes qui ne sélectionnent pas de sujet – verbes « à montée », verbes transitifs passifs et verbes inaccusatifs. En effet, Burzio (1986) a montré que, dans ces cas, le DP qui apparaît en position sujet est en réalité un objet profond, ce qui explique que la position sujet puisse être occupée en français soit par un explétif, soit par le DP objet. Dans la mesure où ces sujets sont en réalité des objets, ils sont effectivement engendrés à droite de V et il convient donc de les distinguer des « vrais » sujets, engendrés à gauche de V, ce qu'on observe avec les verbes – inergatifs et transitifs actifs – des exemples (8-9) et où il existe bien un contraste entre le français et l'italien.

Ainsi, ce qui apparaît nettement ici, c'est que l'ordre des constituants en français est fixe (SVO), tandis qu'en italien, on peut avoir SVO ou VOS, VSO étant apparemment exclu.

L'analyse habituellement faite de ces phrases dans le cadre GB est décrite en (10) :



Le DP sujet est engendré à D-Structure en position de spécifieur de VP et déplacé à S-Structure en position de spécifieur de IP, tandis que le verbe monte en I pour acquérir sa flexion, acquisition rendue possible par la relation configurationnelle entre DP et (V+I). Dans les langues à sujet nul, si l'on considère que *pro* se comporte comme un DP référentiel, il se déplace de la même manière de [Spec VP] à [Spec IP]. Dans le cadre GB, les phrases (4a) et (4b) seraient alors analysées respectivement comme (11a) et (11b) :



Mais d'autres analyses ont été proposées dans le cadre théorique minimaliste, notamment celle de Pollock (1998) qui suppose qu'il n'y a pas de déplacement de *pro* mais que, comme dans ces langues la morphologie du verbe est pronominale – c'est-à-dire riche, puisqu'elle porte les traits [+N] et [+nominatif] – la simple adjonction de V à I suffit à vérifier le trait casuel de I, sans qu'il soit besoin de postuler un déplacement de *pro*. Dans cette perspective, les phrases à sujet nul n'ont donc pas de spécifieur et le DP

référentiel qui peut apparaître à gauche de V n'est alors pas un « vrai » sujet, comme en français, mais fait l'objet d'une dislocation à gauche – en position de Topique – les phrases (12) s'analysant alors comme (13) :

- (12) a. Maria dorme > (13) a. Marie, elle dort  
 b. Tu parli b. Toi, tu parles

De plus, avec les verbes transitifs, une contrainte supplémentaire en italien empêche la configuration VSO, comme le montrent les exemples (9) répétés ici :

- (9) a. *pro* mangia una mela Maria  
 b. \**pro* mangia Maria una mela<sup>3</sup>

Afin de rendre compte de ces faits, Rizzi (1982) avait proposé alors que le spécifieur de VP, le NP sujet, soit engendré à droite du verbe dans les langues à sujet nul, de sorte que lorsque le sujet est un NP référentiel, il peut rester dans sa position et *pro*<sup>4</sup> apparaît à S-Structure co-indicé avec le NP référentiel qui lui communique ses caractéristiques d'accord (personne, genre et nombre). Dans cette perspective, la position de [Spec VP] serait alors soumise à paramétrage, et prendrait la valeur « à droite » en italien.

Cependant, d'autres analyses plus récentes<sup>5</sup> proposent qu'en (9a), le DP objet monte également dans une position intermédiaire entre I et V, laissant le DP sujet en [Spec VP], à gauche de V.

Mais, que l'on adopte l'une ou l'autre de ces propositions, il est manifestement impropre de continuer à désigner ce phénomène comme une « inversion » puisqu'il s'agit seulement de laisser le DP dans sa position d'origine. Il conviendrait plutôt de revoir la question de l'ordre des constituants en termes de principes et de paramètres, l'ordre SVO n'étant peut-être pas l'ordre canonique et universel.

Par ailleurs, on peut également s'interroger sur la différence sémantique qui existe entre les phrases (14a) et (14b) citées par Rizzi (1997) :

- (14) a. Gianni ha telefonato b. Ha telefonato Gianni  
*Jean (il) a téléphoné (il) a téléphoné Jean*

<sup>3</sup> Cette configuration peut cependant s'observer, mais seulement si l'objet et le sujet font tous les deux l'objet d'une mise en relief : *Mangia anche Maria una mela*.

<sup>4</sup> Il faut cependant remarquer que dans ce cas (*pro dorme Maria*), *pro* n'a pas exactement le même statut : il s'agit d'un *pro* explétif par opposition à l'autre occurrence de *pro* (*pro dorme*) qui a une interprétation référentielle définie (Cf. Rizzi (1997 : 275)).

<sup>5</sup> Cf. par exemple Manzini & Savoia (2002).

L'inversion est-elle réellement « libre », comme le laisse supposer la formulation adoptée, ou bien la position du sujet est-elle conditionnée par d'autres facteurs ? On pourrait en particulier penser qu'il s'agit là d'un effet de focus, d'un tour marqué. En effet, d'après nos informateurs, il semble que (b) serait plutôt une réponse à la question « Qui a téléphoné ? », paraphrasable en « C'est Jean qui a téléphoné », alors que la phrase (a) est une description, une déclaration mais ne serait vraiment naturelle que si la phrase a une suite :

(15) Gianni ha telefonato e mi a detto... *Jean (il) a téléphoné et (il) m'a dit...*

Mais si les deux configurations (SVO et VOS) sont effectivement possibles avec les verbes inergatifs (et transitifs actifs), avec cependant les restrictions que nous venons d'évoquer, il en va autrement avec les verbes inaccusatifs où le sujet ne semble pouvoir être préverbal que dans un contexte approprié, notamment s'il y a une suite à la phrase :

(16) Arriva Gianni	<i>(il) arrive Jean</i>
* Gianni arriva	<i>Jean (il) arrive</i>
Gianni arriva domani	<i>Jean (il) arrive demain</i>

Toutes ces données demanderaient une investigation plus poussée, mais même s'il reste à définir les conditions où la configuration VOS peut apparaître, il est manifeste que cette possibilité existe en italien, ce qui n'est pas le cas du français, ni de l'anglais.

### **3. Les dialectes italiens**

Jusqu'ici, nous n'avons considéré que les langues standard comme l'italien ou le français. Dès lors que l'on se tourne vers les dialectes, on s'aperçoit que les choses ne sont pas si tranchées, en particulier en ce qui concerne la variation paramétrique. Ainsi, Manzini & Savoia (2002) relèvent toute une série de faits dans les dialectes italiens qui les conduisent à établir une partition entre les dialectes du sud de l'Italie et les dialectes du nord de l'Italie et à remettre en question le paramètre du sujet nul tel qu'il est habituellement envisagé.

#### **3.1. Le paramètre du sujet nul**

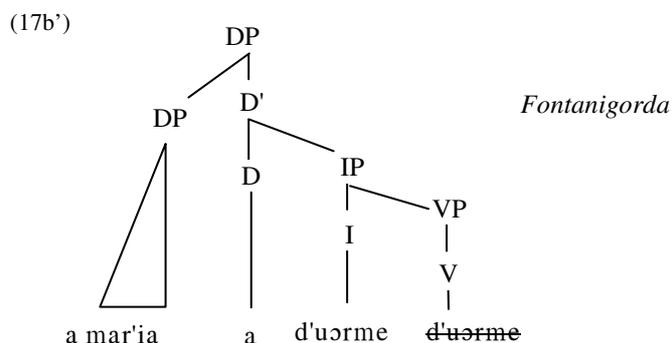
L'observation des faits montre que, si les dialectes du sud de l'Italie se comportent comme l'italien standard en ce qui concerne les trois propriétés des langues à sujet nul, les dialectes du nord de l'Italie ont un comportement différent pour le premier critère : il y a nécessairement un pronom clitique sujet mais, à la différence de l'anglais ou du français, ce clitique peut

redoubler un sujet lexical. Voici en (17) quelques exemples donnés par Manzini & Savoia (2002) :

- (17) a. [ la mar'ia la m'aŋga ]      *la Marie elle mange* (Casaccia-Val Bregaglia)  
 b. [ a mar'ia a d'uorme ]      *la Marie elle dort* (Fontanigorda)  
 c. [ il kan'ai al d'uar ]      *l'enfant il dort* (Vito d'Asio)  
 d. [ k'il ir b'eif ]      *lui il boit* (Castellazzo Bormida)  
 e. [ la mi fiλλ'ola la d'orme ]      *ma fille elle dort* (Firenze)

La question se pose alors d'établir si ces dialectes peuvent être considérés comme des langues à sujet nul ou pas. Pour Manzini & Savoia (2002), il s'agit bien de langues de type « sujet nul », le clitique sujet représentant une simple marque flexionnelle. Ainsi, reprenant l'analyse de Pollock (1998), ils soutiennent que les langues à sujet nul lexicalisent le trait EPP à travers le verbe fini et ils proposent alors une autre formulation du paramètre du sujet nul, plus pointue, qui prend en compte la variété constatée dans les différentes langues et dialectes et qui s'inscrit dans le cadre théorique minimaliste.

Puisqu'il s'agit de matériel flexionnel, ces auteurs postulent d'abord l'existence d'une catégorie fonctionnelle D qui domine IP et qui est morphologiquement réalisée par le pronom clitique sujet :



Cette proposition se voulant universelle, les auteurs affirment que dans les langues à sujet nul (dialectes du sud de l'Italie et italien standard), D serait vide<sup>6</sup>, tandis que dans les langues à sujet non nul (anglais ou français), le DP référentiel fusionnerait en [Spec D]<sup>7</sup>.

<sup>6</sup> En réalité, Manzini & Savoia (2002) associent à la position du sujet (D ou [Spec DP]) le trait OR (qui correspond au theta-rôle AGENT) hérité du verbe, considéré comme un aspect dans ce cadre théorique. Ce trait aspectuel [OR] est attiré par le trait [D] de I, comme tout trait aspectuel.

<sup>7</sup> Notons que Cardinaletti (1997) propose elle aussi, bien que dans des termes différents, deux positions préverbaux spécialisées pour le pronom clitique (ou *pro*) et le DP référentiel.

Dans le cadre minimaliste, cette position est interprétée comme le trait [D] de I, habituellement considéré comme étant universellement fort, postulat qui remplace le principe de projection étendue (EPP)<sup>8</sup>. Manzini & Savoia (2002) proposent que ce trait D/EPP soit fort en anglais et dans les dialectes du nord de l'Italie (ce qui implique que DP doive fusionner à FP), mais faible en italien standard et dans les dialectes du sud de l'Italie (DP ne fusionne alors pas à FP). Ainsi, le paramètre du sujet nul serait remplacé par une variation paramétrique selon le type de lexicalisation du trait D : par le verbe fini (italien) ou non (anglais). Plus précisément, ils proposent alors un paramétrage – plus fin – qui permet de distinguer 4 types de langues selon que le trait D est lexicalisé :

- par le verbe fini (italien)
- par une tête spécialisée D (dialectes du nord de l'Italie)
- par un DP (anglais)
- soit par D, soit par DP (français et dialectes ladins)

Le français a toujours été considéré comme une langue à sujet non nul, comme l'anglais, mais dans cette analyse, il se distingue de l'anglais par quelques propriétés qu'il partagerait avec certains dialectes ladins. Voici en (18-19) les faits rapportés par Manzini & Savoia (2002) :

(18) a.	i	d'orme	b.	ju (i)	d'orme	<i>Colfosco - Val Badia</i>
	tə	dorməs		tu (tə)	d'orməs	
	al/ala	d'orm		al/ala	d'orm	
		dormj'on		nos	dormj'on	
		dorm'i:ze		os	dorm'i:ze	
	al/ala	d'orm		al/ala	d'orm	

Dans le dialecte de Colfosco, il existe deux séries de pronoms (clitiques vs. DP pleins) où seules les personnes 1 et 2 se distinguent, au singulier par des formes différentes qui peuvent coexister et au pluriel par l'absence de pronom clitique. Dans la mesure où les deux formes peuvent coexister aux personnes 1 et 2, ce dialecte se comporterait comme les dialectes du nord de l'Italie ; mais comme à la personne 3 il n'y a qu'une seule forme figurant nécessairement et ne pouvant coexister avec un DP plein, il serait à rapprocher du français où, selon Manzini & Savoia (2002), on observe la même chose.

A La Pli de Mareo où il existe aussi une double série de sujets pronominaux, les deux pronoms ne peuvent coexister ni redoubler un DP lexical. Manzini & Savoia (2002) soulignent que cette situation est comparable à celle du français, à cela près qu'ici les deux formes (clitique et non clitique) sont clairement identifiées :

<sup>8</sup> Cf. notamment Chomsky (1995), Pollock (1998).

(19) a.	i	d'ormi	b.	ju	d'ormi	<i>La Pli de Mareo -</i>
	te	dormes		tø	d'ormes	<i>Val Badia</i>
	al/ara	d'orm		el/era	d'orm	
	i	dormj'uŋ		nos	dormj'uŋ	
	i	dorm'i:s		os	dorm'i:s	
	ai/ares	d'orm		ei/eres	d'orm	

Outre qu'en français les pronoms non-clitiques ne peuvent toujours se substituer aux clitiques<sup>9</sup>, il reste à déterminer si le choix de l'une ou l'autre forme (clitique ou non-clitique) est libre ou s'il est conditionné par une mise en relief. De fait, Manzini & Savoia (2002) affirment que les deux positions ne peuvent être remplies simultanément ; c'est ou l'un (D) ou l'autre (DP). Lorsque les deux pronoms coexistent – comme à Colfosco – ces phrases du type [ ju i d'orme ] doivent être analysées comme une mise en relief du type : *moi, je dors*. Dans ce cas, le DP référentiel ne fusionne pas en [Spec DP] mais est réalisé dans une autre position (plus haute), celle de Topique – plus exactement [Spec TopP]. Il en va de même pour les exemples (17) : la phrase [ la mar'ia la m'anġa ] s'analyse comme *Marie, elle mange*, avec soit, comme l'affirme Pollock, une dislocation à gauche, un phénomène de focus, soit, comme le proposent Manzini et Savoia, le DP lexical placé en position de topique et non en position de sujet – comme le DP préverbal en italien.

Manzini & Savoia (2002) soutiennent que le sujet préverbal dans les langues à sujet nul (italien et dialectes du sud) n'a rien à voir avec EPP, à la différence de l'anglais. Ainsi, la différence d'interprétation entre les phrases à sujet préverbal et celles à sujet postverbal que nous relevons dans les exemples (14-16) est analysée par Manzini & Savoia (2002) de cette façon : le sujet préverbal correspond au Topique de la phrase alors que le sujet postverbal est un Focus.

L'approche proposée par Manzini & Savoia (2002) se veut « micro-paramétrique », par opposition à l'approche classique « macro-paramétrique », en postulant des paramètres plus fins, localisés, mais aussi indépendants les uns des autres. L'inconvénient de cette analyse est qu'elle conduit à multiplier les paramètres et à alourdir l'appareil théorique, mais il est un fait que l'étude des dialectes est une étude de la micro-variation et que celle-ci devrait permettre d'affiner la paramétrisation syntaxique et de préciser les principes universaux.

<sup>9</sup> Cela est vrai aux personnes où les deux formes (clitique et non-clitique) sont identiques (*elle(s) dor(men)t, nous dormons, vous dormez*) mais ce n'est pas toujours le cas : *je / \* moi dors, tu / \* toi dors, il / ? lui dort, ils / ? eux dorment*.

### 3.2. L'inversion du sujet

Concernant le sujet postverbal, Manzini & Savoia (2002) en examinent essentiellement les mécanismes d'accord et montrent que la situation est extrêmement variée, ce qui les conduit, là encore, à postuler une (micro-)paramétrisation qui ne recoupe pas la partition sujet nul / sujet non nul. La paramétrisation qu'ils postulent ici concerne la présence ou non de clitique sujet et l'accord ou non du verbe avec le sujet postverbal, ce qui conduit à la partition (20) :

(20) [+clitique, +accord]		<b>Frioul</b>
[ a veŋ 'ia ]	<i>elle vient elle</i>	(Vito d'Asio)
<b>[+clitique, -accord]</b>		<b>Dialectes du nord de l'Italie</b>
[ al v'eŋ i f'aptʃ ]	<i>il vient les enfants</i>	(Casaccia)
[ a d'orma i put'e ]	<i>il dort les enfants</i>	(Ciàno d'Enza)
<b>[-clitique, +accord]</b>		<b>Dialectes du sud de l'Italie</b>
<i>pro arriva Gianni.</i>	<i>(il) arrive Gianni</i>	(italien)
[ pro a ddurm'u:tə ]	<i>il/elle a dormi</i>	(Taranto)
<b>[-clitique, -accord]</b>		<b>Marches nord-centre</b>
[ pro v'jeŋ ki burd'ei ]	<i>il vient ces enfants</i>	(Urbino)

N'est cependant pas représenté dans cette partition le cas (21) du dialecte de Celle où, comme en anglais, le verbe s'accorde avec le sujet postverbal et où il existe un clitique mais explétif :

(21) a.	[ ɔ durm'undə lɔs əŋf'æŋ ]	<i>il dorment les enfants</i>	(Celle)
b.	There come some boys.	<i>il viennent des garçons</i>	(anglais)

En revanche, il semble bien que tous les dialectes italiens connaissent la possibilité VOS, c'est-à-dire du sujet postverbal, ce qui semble corroborer la corrélation de Rizzi (1982).

### 4. Les faits occitans

S'il existe une frontière linguistique entre les dialectes du sud de l'Italie et ceux du Nord, il est légitime d'examiner le fonctionnement des dialectes voisins de ce point de vue. Ainsi, l'étude des faits occitans peut certainement apporter un éclairage nouveau à cette approche paramétrique et géolinguistique de la variation syntaxique.

#### 4.1. Sujet nul

Au vu du premier critère du paramètre du sujet nul, les dialectes occitans sont bien sûr des langues à sujet nul, ainsi que la plupart des langues romanes.

En effet, toutes les grammaires de l'occitan (Ronjat (1913, 1937), Camproux (1958), Lafont (1967), Gasiglia (1984)...) s'accordent sur le fait qu'il n'y a en principe pas de pronom sujet clitique, sauf dans certains dialectes du nord de l'aire (Vaudois, Auvergne, Limousin) qui, comme les dialectes ladins décrits par Manzini & Savoia (2002), présentent des clitiques sujets à certaines personnes, souvent « lorsque la désinence verbale est insuffisante »<sup>10</sup>, à toutes les personnes dans certains dialectes vaudois mais le plus souvent aux personnes 3 et 6.

Dans les autres dialectes, le pronom sujet n'est exprimé que pour éviter une ambiguïté syntaxique (22), sémantique (23) ou « pour renforcer particulièrement l'expression »<sup>11</sup> (24) :

(22) Elo escoutavo... Éu countuniè	<i>elle (elle) écoutait... lui (il) continua</i>
(23) Elo i'èro	<i>elle (elle) y était</i>
(24) Iéu la counèisse	<i>moi (je) la connais</i>

Une étude plus détaillée des différents dialectes occitans, à la lumière de ce qui a été proposé pour les dialectes italiens, devrait nous permettre d'éprouver le modèle. Il ne serait pas surprenant que le trait D soit parfois lexicalisé par le verbe fini, parfois par une tête spécialisée D, mais aussi peut-être par DP, comme en français.

En effet, la situation des dialectes occitans est proche de celle de l'ancien français où l'on sait que, pendant assez longtemps, les deux usages ont coexisté et où des pronoms clitiques sujets pouvaient être utilisés sans aucune mise en relief. Pollock (1998), à la suite de Rizzi, suppose alors que « certaines langues à sujet nul pourraient [...] n'adopter cette stratégie qu'optionnellement »<sup>12</sup>.

Cela nous ramène encore une fois à l'idée mise en évidence par Dalbera (1992) selon laquelle la diversité géographique reflète l'évolution de la langue :

*« Mais l'une des directions d'exploitation les plus claires de la description des faits dans l'espace, à notre sens, est le domaine de la reconstruction. L'idée a été maintes fois avancée que, au plan*

<sup>10</sup> Ronjat (1937 : 533).

<sup>11</sup> Ronjat (1937 : 532). Les exemples qui suivent (22-25) sont également empruntés à Ronjat (1937 : 524-534), sauf (25a) cité par Camproux (1958 : 341).

<sup>12</sup> Pollock (1998 : 172).

*linguistique, l'espace pouvait être exploité comme projection du temps. En d'autres termes, que la variation et la répartition des faits dans l'espace constituaient des indices de première importance pour l'analyse diachronique. A travers la variation, ce sont des stades d'évolution que l'on appréhende ; à travers la répartition, ce sont des indications sur la succession de ces stades que l'on peut se procurer. »<sup>13</sup>*

Ainsi, en syntaxe comme dans les autres domaines de la linguistique<sup>14</sup>, on doit s'attendre à ce que les dialectes manifestent des états plus ou moins archaïques, permettant de mieux appréhender le changement diachronique syntaxique.

De plus, si le changement diachronique revient à une modification de paramétrage, ce changement reste progressif et il n'est donc pas surprenant d'observer différents stades de cette évolution. Il semble donc que la notion de paramètre doive être assouplie et plutôt que des paramètres « binaires » (à valeur [±]) qui se multiplieraient exagérément, sans doute faut-il envisager, comme nous l'avons proposé en phonologie<sup>15</sup>, des paramètres graduels.

#### 4.2. Sujet postverbal

En ce qui concerne la seconde propriété des langues à sujet nul, l'inversion du sujet, bien que possible, n'est *a priori* pas aussi « libre » en occitan qu'en italien et ce, malgré une morphologie verbale riche et l'absence de clitique sujet.

Dans tous les ouvrages de grammaire occitane, il est dit que l'ordre normal des constituants est SV(O), « comme en français », et que cet ordre peut être inversé, « comme en français » bien que « plus fréquemment », pour des raisons « stylistiques »<sup>16</sup> ou « d'expressivité »<sup>17</sup>, « pour exprimer l'insistance »<sup>18</sup>, bref avec une intention, une mise en relief, un focus. On y indique en outre que la morphologie verbale permet une « grande liberté de construction »<sup>19</sup> et on donne quelques exemples de sujets postverbaux (25), mais aussi d'objets préverbaux (26) :

- |         |                           |                               |
|---------|---------------------------|-------------------------------|
| (25) a. | Chonto lou jal            | (il) chante le coq            |
| b.      | que sabe iéu ?            | que sais (je) moi             |
| c.      | i'ères pas, tu            | (tu) y étais pas toi          |
|         | Soun partits, lous droles | (ils) sont partis les enfants |

<sup>13</sup> Dalbera (1992 : 138).

<sup>14</sup> Cf. notamment Dalbera (1992) et Dalbera & Oliviéri (2001).

<sup>15</sup> Cf. Dalbera & Oliviéri (2001).

<sup>16</sup> Ronjat (1937).

<sup>17</sup> Camproux (1958).

<sup>18</sup> Gasiglia (1984: 150).

<sup>19</sup> Ronjat (1937 : 524).

- (26) Uno bruneto ai rescountra                      *une brunette (j')ai rencontré*  
...d'aquelo frucho [...] agues manja?        *de ce fruit [...] (tu) aies mangé*

Notons cependant que les exemples (25) ne sont pas complètement équivalents : en (25a), on observe une différence sémantique par rapport à l'ordre SV, en (25b) on peut hésiter sur le statut de *iéu* et les auteurs signalent que ce sont les cas du type (25c), avec dislocation manifeste, qui sont les plus nombreux.

Là encore, une enquête plus approfondie doit être menée pour déterminer les faits avec précision. Cependant, s'il s'avérait que les dialectes occitans n'utilisent pas cette possibilité autant – ou de la même manière – que les dialectes italiens, comme il apparaît dans nos premières investigations, cela conduirait d'une part à réviser la théorie et d'autre part à déterminer ce qui fait la particularité de l'occitan dans l'espace roman de ce point de vue.

### 5. Syntaxe et oralité

Une des difficultés que rencontre le syntacticien dialectologue réside dans le fait que les langues que nous étudions sont essentiellement orales et non « normatisées ». Or, les comparaisons se font avec des langues standards qui ont une syntaxe de l'écrit, parallèlement à la syntaxe de l'oral. Mais que peut-on comparer? A la limite, cela pose la question de savoir ce qu'est LA syntaxe d'une langue. On sait déjà la difficulté qu'on rencontre avec les tests de grammaticalité ; telle phrase est acceptable pour l'un mais agrammaticale pour l'autre. Ici, le problème est rendu encore plus ardu par l'hétérogénéité des données. Ainsi, la phrase (27a) serait agrammaticale dans la syntaxe du français écrit mais parfaitement banale dans une conversation familière et les phrases (27b) et (27c), agrammaticales en français standard sont aujourd'hui courantes dans les cités et les banlieues.

- (27) a. ils sont venus les garçons  
      b. il est venu les garçons  
      c. il est venu les filles

Inversement, d'autres phrases parfaitement grammaticales en français soutenu ne seraient peut-être pas recueillies dans une enquête de terrain auprès de locuteurs français pris au hasard. Il ne faut donc pas s'attendre à trouver une syntaxe très élaborée dans les énoncés dialectaux oraux.

En réalité, ce que Blanche-Benveniste (2000) affirme, c'est qu'il est faux de penser que l'oral est plus parataxique que syntaxique. Il existe une syntaxe à l'oral mais les structures que l'on pense *a priori* canoniques ne sont pas forcément les plus fréquentes. Ainsi, l'étude de Blanche-Benveniste (2000) montre qu'on ne rencontre que très peu de DP référentiels sujets à l'oral, mais beaucoup de pronoms clitiques. En revanche, l'étude syntaxique

de la langue parlée peut mettre en évidence des mécanismes mal perçus si l'on se contente de l'écrit ou d'un standard normatisé.

Ainsi, si la phrase (28) semble impossible en français (ce que soutiennent par exemple Manzini & Savoia (2002)), elle représente en fait une forme tout à fait normale dans la langue parlée, sans qu'il n'y ait dislocation ni effet de focus.

(28) Marie elle dort

Cette forme nous semble devoir en revanche être rapprochée de ce que l'on observe dans les dialectes du nord de l'Italie (exemples (17)) où le sujet lexical coexiste avec le clitique sujet. Rappelons qu'alors Manzini & Savoia (2002) supposent que le DP référentiel est placé en position de topique et non en position de sujet, tout comme le sujet lexical en italien.

Aussi, c'est plutôt avec le français oral, l'italien oral et les autres dialectes qu'il convient de comparer les faits dialectaux, même si la syntaxe plus élaborée de l'écrit peut servir parfois de point de référence, de base de comparaison. Il faut donc être très prudent dans les interprétations que l'on donne des faits syntaxiques. Malheureusement, il n'est pas toujours possible de mener des enquêtes pour effectuer des tests de grammaticalité, les dialectes considérés n'étant souvent plus – ou que peu – parlés aujourd'hui, du moins en France.

C'est dans la perspective de disposer d'un outil permettant l'étude systématique de la variation que nous constituons actuellement une base de données de textes dialectaux oraux, étiquetés et analysés, pour le domaine occitan, dans le cadre du THESOC<sup>20</sup>. En effet, le traitement informatique des faits linguistiques pourra certainement nous permettre d'évaluer la portée des principes et des paramètres proposés par le modèle théorique et de préciser, confirmer ou infirmer les postulats établis. D'autre part, il sera alors possible d'envisager une cartographie des faits syntaxiques, dès lors qu'ils sont bien identifiés, comme la possibilité du sujet postverbal. Si ce paramètre est effectivement corrélé au paramètre du sujet nul, alors où passe la frontière entre les langues qui ont un sujet postverbal et les autres, et pourquoi ?

Il ressort des analyses envisagées ici que la variation paramétrique n'est pas uniforme et qu'il y a sans doute des aires syntaxiques. Si le modèle paramétrique permet d'isoler des mécanismes cartographiables, c'est la cartographie de la variation micro-paramétrique qui permettra de tester les postulats macro-paramétriques, établis essentiellement pour l'instant à partir d'études faites sur les langues à plus large diffusion comme l'anglais, le français ou l'italien.

Enfin, l'étude de la syntaxe dialectale suggère de reconsidérer la question des paramètres de sorte qu'il soit possible de rendre compte de la

<sup>20</sup> Programme « Thesaurus occitan » de l'UMR 6039, dirigé par J.-Ph. Dalbera.

gradation dans le changement paramétrique, tant du point de vue géolinguistique que du point de vue diachronique.

### Références bibliographiques

- Blanche-Benveniste, C. (2000), *Approches de la langue parlée en français*, Paris, Ophrys.
- Burzio, L. (1986), *Italian Syntax*, Dordrecht, Reidel.
- Camproux, C. (1958), *Etude syntaxique des parlers gévaudanais*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Cardinaletti, A. (1997), « Subjects and clause structure » in L. Haegeman (ed.), *The New Comparative Syntax*, London & New-York, Longman, pp. 33-63.
- Chomsky, N. (1981), *Théorie du Gouvernement et du Liage : les Conférences de Pise*, Paris, Seuil, 1991.
- Chomsky, N. (1995), *The Minimalist Program*, Cambridge, Massachussets, Massachussets Institute of Technology.
- Dalbera, J.-Ph. (1992), « Dialectologie et morphonologie », Actes du *Congrès International de Dialectologie*, Bilbao, IKER-7, pp. 135-149.
- Dalbera, J.-Ph. & Oliviéri, M. (2001), « Reconstruction et modélisation : les systèmes vocaliques des dialectes de l'aire mentonnaise », *Travaux du Cercle Linguistique de Nice*, n° 20, *Hommages à Z. Junkovic*, pp. 109-141.
- Gasiglia, R. (1984), *Grammaire du nissart*, Nice, Institut d'études niçoises.
- Lafont, R. (1967), *La phrase occitane*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Manzini, M.R. & Savoia, L.M. (2002), « Parameters of Subject Inflection in Italian Dialects », in P. Svenonius (ed.), *Subjects, Expletives and the EPP*, Oxford, Oxford University Press, pp. 157-200.
- Pollock, J.-Y. (1998), *Langage et cognition : Introduction au programme minimaliste de la grammaire générative*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Rizzi, L. (1982), *Issues in Italian Syntax*, Dordrecht, Foris.
- Rizzi, L. (1997), « A parametric approach to comparative syntax : properties of the pronominal system », in L. Haegeman (ed.), *The New Comparative Syntax*, London & New-York, Longman, pp. 268-286.
- Ronjat, J. (1913), *Essai de syntaxe des parlers provençaux modernes*, Macon, Protat Frères.
- Ronjat, J. (1937), *Grammaire Istorique des Parlers Provençaux Modernes*, Genève-Marseille, Slatkine / Laffitte Reprints, 1980.